

**ARRETE D'ANNULATION N°4 du 4 février 2022 au 16 février 2022**  
**AN05120220216050**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 23, 23-1 et 41,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

## ARRETE

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 février 2022



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le 16/02/2022	N° du précédent
						Reçu en préfecture le 16/02/2022	
V051210900408850001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Secrétaire de mairie (h/f)	Annulation du recrutement	10h00	ST OUEN-DOMPROT 51320 ST OUEN-DOMPROT	ID : 051-285109161-20220216-ARA04_BE_02_22-AR	2021
V051220100517086001	Educateur des APS Educateur principal des APS de 1ère classe Educateur principal des APS de 2ème classe	Educateur.trice territorial.le des activités physiques et sportives - Spécificité en activités de pleine nature	Erreur matérielle (doublon)	35h00	REIMS 51722 REIMS CEDEX	01/05/2022	05120220117555